

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Une décision favorable de la CPTAQ pour le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Coaticook

Coaticook, le 20 août 2026 – La Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook (RIGDSC) accueille favorablement la décision de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) concernant son projet d'agrandissement visant à assurer la continuité des activités du lieu d'enfouissement technique (LET).

Pour la Régie, cette décision vient confirmer la pertinence du travail rigoureux mené au cours des dernières années. Cette avancée repose sur un travail collectif. La Régie tient à souligner l'appui des MRC de Coaticook et de Memphrémagog ainsi que la contribution des municipalités, des partenaires du milieu et des experts qui ont participé à la démarche et permis au projet de franchir cette étape.

La Régie entreprendra maintenant les étapes requises pour la réalisation du projet, en se conformant aux conditions et exigences énoncées par la CPTAQ. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de la Régie d'assurer la continuité de ses services et de maintenir les meilleures pratiques en matière de gestion environnementale et de cohabitation avec le milieu agricole.

À propos de la RIGDSC

La Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook exploite un lieu d'enfouissement technique qui dessert 22 municipalités, dont 12 dans la MRC de Coaticook et 10 dans la MRC de Memphrémagog. Elle assure la gestion des matières résiduelles de plus de 65 000 personnes ainsi que des industries, commerces et institutions de la région.

Source et renseignements :

Michel Lesage

Président

Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook

(438) 885-7261

michlesage@hotmail.com